Réunion des Finances # 1 -

Réunion du mercredi 20 juillet 2022

Ouverture de la séance à 19 h 30.

Présents : M. Bernard SINEUX, Président du Comité Régional, M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, MM. Alain DUFLOT, David JEAN (visio), Jérôme PIOLINE, Jérémy ROY (visio), membres.

Absent excusé : Mme Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, MM. Marcel COURIEUT, Yvon LEGER, membres

Absent : M. Julien LAMBERT, membres.

Assiste à la réunion : M. COLARD Sébastien, RAF

Le Président du Comité de Normandie de Cyclisme souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette réunion.

I) - Situation au 30 juin 2022

Le Trésorier Général présente la situation comptable et financière du Comité de Normandie au 30 juin 2022. Celle-ci est identique aux prévisions vues lors de la situation au 31 mai.
Il explique, que le Comité a été éligible à une aide de l'Etat, nommée « Dispositif Rebond Association », d'un montant de 110 000 €. Il s'agit de la dernière aide de l'Etat en lien avec la Covid-19. En effet, ce dernier a aidé les entreprises et associations depuis le début de la crise sanitaire à hauteur de 41 milliards d'euros, pour 13 millions de demandes.

Malgré cette aide reçue, le principe de prudence reste de mise pour le Comité de Normandie. En effet, la disponibilité à la date d'aujourd'hui s'élève à 210 000 € (aide comprise).

Le Comité de Normandie doit toujours rembourser un prêt PGE, d'un montant de 45 000 € sur les 4 prochaines années (1ère échéance : août 2022).

Concernant les subventions de la Région Normandie, un courrier de notification a été reçu le 19 juillet 2022. La Région Normandie maintient sa subvention pour le Pôle Espoir (35 000 €), baisse la subvention de fonctionnement (17 870 € contre 30 000 € en 2021). Par ailleurs, le Comité de Normandie s'est vu accepter une subvention d'investissement pour le camion acquis auprès de la FFC. Le montant de la subvention est de 8 500 €.
Les subventions ANS, ANS Pôle, FDVA sont toujours en attente de validation et versement.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la nécessité d'une embauche au Comité de Normandie pour la partie Technique et Développement. En effet, les quelques candidats intéressés par le poste n'ont pas donné suite.

II) - Préparation Tarification 2023

En marge des échanges sur la tarification régionale 2023, le RAF intervient et apporte une précision sur la tarification fédérale 2023, en cours de validation par la FFC.
En effet, la FFC doit abandonner par palier sa quote part d'engagement, au profit des clubs. Pour l'année 2023, la quote part abandonnée devrait représenter 1/3 des engagements touchés par la FFC. La décision doit être votée fin juillet par le Bureau Exécutif de la FFC.

La parole est donnée à Jérôme Pioline pour parler du VTT. Il informe les membres d'un souhait d'une expérimentation au niveau des épreuves hors XCO. Sur ces épreuves (DH, Trial, XCE, Enduro), peu de partants sont licenciés à la FFC et peu de clubs organisent ce type d'épreuves en FFC. L'idée proposée est de fixé un tarif unique (140 €) identique à une randonnée, et que les clubs retouchent l'intégralité des engagements. Cette proposition est une expérimentation sur les années 2023 et 2024. Des points d'étapes seront effectués avec la Commission VTT.

Les membres de la Commission approuvent cette proposition à l'unanimité des membres présents.

La réforme des catégories débattue par la FFC et qui va être votée fin juillet, par les membres du Bureau Exécutif de la FFC va avoir un impact sur le droit des organisations en 2023. En effet, en regroupant des catégories actuelles, la tarification régionale devra être revue. Elle va également avoir un impact sur le prix des licences.
Pour le moment, aucune information n'est venue de la FFC.

Le tableau « Tarification régionale 2023 » va être retravaillé en fonction des éléments échangés ce jour et de la réforme de la FFC.

Stages payants :
Cette mesure est actuellement en vigueur au Comité de Normandie, avec notamment les stages du Pôle Espoir de Caen, des stages préparatoires à des compétitions nationales. Elle doit être poursuivie et pourquoi pas augmentée. En effet, l'ETR est composée de nouveaux membres titulaires d'un diplôme professionnel. Cela pourrait permettre de proposer des stages, ouverts à tous, sur des thématiques bien ciblées.

Sélection payante :
Il est discuté autour d'une possibilité de rendre payant la sélection en équipe régionale, comme le pratique d'autres comités régionaux. **Les membres à l'unanimité rejettent cette idée**. Cette mesure est contre les valeurs actuelles du Comité et aurait un effet très négatif.
Pour 2023, les sélections régionales restent gratuites.

SRAV :
Les missions de Savoir Rouler à Vélo se développement toujours au Comité de Normandie. En effet, les techniciens du Comité animent et forment des jeunes ou des futurs éducateurs dans ce dispositif. La prochaine animation aura lieu dans le cadre de la Foire Internationale de Caen les 17 et 18 septembre, avec la collaboration du Conseil Général du Calvados. Cette prestation sera rémunérée.
En 2023, les actions de SRAV seront toujours développées avec une ouverture vers le cyclisme santé.

III) - Questions Diverses

VTT :
Jérôme Pioline informe les membres de la Commission d'un renouvellement de matériel à venir. Des plaques de cadre doivent être changées et remplacées par des nouvelles.
Par ailleurs, l'acquisition d'un ordinateur portable (avec Microsoft Office 365) sera une utilité car pour le moment, ce sont des ordinateurs personnels de membres qui sont utilisés.
Ces achats seront effectués cet hiver, en préparation de la saison 2023.

BMX :
Alain Duflot informe qu'il a été contacté par le Président du club ES Littry, M. Claude Houtteville, pour voir la création d'une section BMX au sein de son club. Une rencontre va avoir lieu en septembre pour donner les bons conseils.

Transpondeurs :
En 2022, le Comité de Normandie a mis à disposition (Coupes et Championnats) ou en location (épreuves hors Coupes et Championnats) des transpondeurs. Cet outil numérique s'est révélé important dans l'élaboration des classements et a été une bonne aide pour les arbitres nommés sur les courses concernées.
Ce dispositif sera reconduit en 2023, avec une formation de plusieurs bénévoles supplémentaires.
Si des clubs sont intéressés, ils pourront se manifester auprès du RAF du Comité de Normandie pour tenir un tableau de suivi pertinent.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et remercie les membres pour leurs échanges constructifs.

Fin de réunion à 21h20

LE RAF
Sébastien Colard